

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

AMENDEMENT

N ° CF277

présenté par

Mme Pascale Boyer, M. Mis, Mme Thourot, Mme Brunet, Mme Françoise Dumas et Mme Zannier

ARTICLE 4 OCTIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.